

**MINISTERE DE LA COMMUNICATION
ET DES RELATIONS AVEC LE PARLEMENT**

BURKINA FASO
Unité - Progrès - Justice

C A B I N E T

**COMPTE RENDU DU CONSEIL
DES MINISTRES**

(MC-RP N° 037 - 2016)

Rémis Fulgance DANDJINOU

Ouagadougou, le 05 octobre 2016

Le Conseil des ministres s'est tenu à Ouagadougou,
le mercredi 05 octobre 2016,
en séance ordinaire, de 09 H 30 mn à 14 H 00 mn,
sous la présidence de
Son Excellence Monsieur Roch Marc Christian KABORE,
Président du Faso, Président du Conseil des ministres.

Il a délibéré sur les dossiers inscrits à son ordre du jour,
entendu une communication orale,
procédé à des nominations,
et autorisé des missions à l'étranger.

I. DELIBERATIONS

I.1. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE, DE LA DECENTRALISATION ET DE LA SECURITE INTERIEURE

Le Conseil a adopté deux (02) rapports.

Le premier est relatif à un décret portant définition des modalités de participation des populations à la mise en œuvre de la Police de proximité au Burkina Faso.

L'adoption de ce décret permet d'encadrer les initiatives locales de sécurité et d'assurer le suivi de leurs activités par les conseils de collectivités, les autorités administratives et les forces de sécurité.

Le second rapport est relatif à l'instruction de la seconde phase du projet de développement durable de Ouagadougou (PDDO 2) sur financement de l'Agence française de développement (AFD).

D'un montant total de **cinquante-deux milliards quatre cent soixante-dix-sept millions (52 477 000 000) de FCFA**, ce projet qui couvre la période 2017-2021, vise à contribuer au désenclavement et à l'assainissement pluvial des quartiers périphériques, à réduire l'hyper polarité du centre-ville, à améliorer le niveau de service du transport inter urbain de voyageurs et à renforcer la capacité de maîtrise d'ouvrage de la Commune de Ouagadougou.

Ce projet permettra en outre de créer environ 8 000 emplois permanents et 4 500 emplois temporaires.

Le Conseil a instruit les ministres en charge du dossier de prendre les dispositions nécessaires pour le démarrage de la seconde phase du Projet de développement durable de Ouagadougou (PDDO 2).

I.2. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU DEVELOPPEMENT

Le Conseil a adopté un décret portant création de l'Agence nationale des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique (ANEREE).

L'adoption de ce décret permet de doter notre pays d'un dispositif opérationnel qui traduit la vision du gouvernement en matière de transition énergétique.

I.3. AU TITRE DU MINISTERE DE LA SANTE

Le Conseil a adopté deux (02) décrets.

Le premier décret érige le Centre hospitalier régional de Ouahigouya en Centre hospitalier universitaire (CHU).

L'adoption de ce décret permet d'offrir un meilleur encadrement aux étudiants et au personnel universitaire, tout en œuvrant à la mise à niveau des infrastructures.

Le second décret porte création, attribution, organisation, fonctionnement et mise en œuvre d'un dispositif d'intervention médicale d'urgence (DIMU).

L'adoption de ce décret permet de doter notre pays d'un dispositif d'intervention médicale, regroupant les ressources humaines et

matérielles nécessaires permettant d'intervenir efficacement à l'aide d'un dispositif médical d'urgence en cas de catastrophe.

I.4. AU TITRE DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DES AMENAGEMENTS HYDRAULIQUES

Le Conseil a adopté un décret portant création, composition, attributions, organisation et fonctionnement du Conseil national pour la sécurisation foncière en milieu rural (CONA/SFR).

L'adoption de ce décret permet de doter cette structure d'un cadre juridique de concertation en vue de la mise en œuvre efficiente de la Politique nationale de sécurisation foncière en milieu rural.

I.5. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ENERGIE, DES MINES ET DES CARRIERES

Le Conseil a adopté un décret portant adoption des statuts de l'Agence nationale des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique (ANEREE).

L'adoption de ce décret permet de doter l'Agence d'un cadre juridique lui permettant d'accomplir efficacement ses missions.

II. COMMUNICATION ORALE

II.1. Le Ministre d'Etat, Ministre de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité intérieure a fait au Conseil une communication relative à la tenue, le 06 octobre 2016, d'une rencontre avec les associations des familles des victimes décédées et des blessés, les organisations de la société civile et les partis politiques en vue de la préparation inclusive de la commémoration du 2^{ème} anniversaire de l'insurrection populaire des 30 et 31 octobre 2014.

III. NOMINATIONS

II.1. NOMINATIONS DANS LES FONCTIONS INDIVIDUELLES

AU TITRE DU MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE, DE LA DECENTRALISATION ET DE LA SECURITE INTERIEURE

- Monsieur Edgard Sié **SOU, Mle 28 405 X**, Administrateur civil, 1^{ère} classe, 9^{ème} échelon, est nommé Responsable du Programme Administration du territoire du Budget programme du MATDSI;
- Monsieur Idrissa **SAVADOGO, Mle 28 072 C**, Administrateur civil, 1^{ère} classe, 14 échelon, est nommé Responsable du Programme Décentralisation du Budget programme du MATDSI ;
- Monsieur Jean Bosco **KIENOU, Mle 25 763 U**, Commissaire divisionnaire de Police, 1^{ère} classe, 2^{ème} échelon, est nommé Responsable du Programme Sécurité du Budget programme du MATDSI;
- Monsieur Jean-Baptiste **LANSOMDE, Mle 23 762 H**, Administrateur des services financiers, 1^{ère} classe, 12^{ème} échelon, est nommé Responsable du Programme Etat civil du Budget programme du MATDSI ;
- Monsieur Debié **BADO, Mle 59 705 P**, Administrateur civil, 1^{ère} classe, 6^{ème} échelon, est nommé Responsable du Programme Pilotage et Soutien du Budget programme du MATDSI.

AU TITRE DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES, DE LA COOPERATION ET DES BURKINABE DE L'EXTERIEUR

- Madame Inès **BAKIO, Mle 104 407 Y**, Conseiller des Affaires étrangères, 1^{ère} classe, 5^{ème} échelon, est nommée Directrice des Affaires consulaires ;
- Monsieur Boubakar Bodjel **DICKO, Mle 023 704 V**, Conseiller des affaires étrangères, 1^{ère} classe, 6^{ème} échelon, est nommé Directeur du courrier et de la valise diplomatiques.

AU TITRE DU MINISTERE DE LA SANTE

- Monsieur Théophile Valentin **SISSAO, Mle 69 608 E**, Administrateur des hôpitaux, 1^{ère} catégorie, 6^{ème} échelon, est nommé Chargé de missions en remplacement de Monsieur Maurice **SARIGDA** ;
- Monsieur Guy Herman **KABORE, Mle 58 361 D**, Conseiller de santé, est nommé Chargé de missions en remplacement de monsieur Emmanuel **ILBOUDO** ;
- Monsieur Harouna **KADIO, Mle 130 478 K**, Magistrat, 2^{ème} grade, 4^{ème} échelon, est nommé Conseiller technique en remplacement de Monsieur Souleymane **SAWADOGO** ;
- Madame Liliane Marie Aline **GOUNABOU, Mle 117 184 C**, Pharmacien, 1^{ère} catégorie, 5^{ème} échelon, est nommée Conseiller technique en remplacement de Monsieur Clotaire **NANGA** ;
- Monsieur Ousmane **NERE, Mle 49 447 B**, Administrateur des hôpitaux, 1^{ère} catégorie, 6^{ème} échelon, est nommé Conseiller technique en remplacement de Monsieur Siaka **BANON** ;

- Madame Wind Touingnan Raïssa **OUEDRAOGO, Mle 241 608 F**, Conseiller en études et analyses en communication, 1^{ère} catégorie, 3^{ème} échelon, est nommée Directrice de la communication et de la presse ministérielle ;
- Monsieur Saïd Ben Ahmed **ZONGO, Mle 55 906 X**, Administrateur des hôpitaux, 1^{ère} classe, 4^{ème} échelon, est nommé Directeur de l'administration et des finances de l'Office de santé des travailleurs (OST) ;
- Monsieur Mady **ZORNE, Mle 95 859 M**, Administrateur des hôpitaux, 1^{ère} catégorie, 5^{ème} échelon, est nommé Directeur de l'administration et des finances du Centre hospitalier régional de Fada N'Gourma ;
- Monsieur Ousmane Vouhibaré **SIGUE, Mle 91 265 B**, Inspecteur du Trésor, 1^{ère} classe, 6^{ème} échelon, est nommé Directeur de l'administration et des finances de l'Ecole nationale de santé publique ;
- Monsieur Bapouguini Sylvestre **TANKOANO, Mle 58 787 L**, Inspecteur du Trésor, 1^{ère} classe, 1^{er} échelon, est nommé Directeur de l'administration et des finances du Centre hospitalier universitaire Yalgado **OUEDRAOGO** ;
- Monsieur Désiré Yves Luc Francis **BEOGO, Mle 47 680 F**, Administrateur des service financiers, 1^{ère} classe, 11^{ème} échelon, est nommé Directeur de l'administration et des finances du Laboratoire national de santé publique ;
- Madame Adrienne **KAFANDO/HARO, Mle 216 165 U**, Inspecteur du Trésor, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est nommée

Directrice de l'administration et des finances du Centre hospitalier universitaire Charles De Gaule ;

- Monsieur Issaka **BELEM, Mle 104 250 B**, Administrateur des services financiers, 1^{ère} classe, 5^{ème} échelon, est nommé Directeur de l'administration et des finances du Centre national de transfusion sanguine ;
- Monsieur Ousmane **SANKARA, Mle 219 275 Y**, Administrateur des services financiers, 1^{ère} classe, 1^{er} échelon, est nommé Directeur de l'administration et des finances du Centre hospitalier universitaire Souro **SANOU** ;
- Monsieur Karim **BONANE, Mle 58 197 V**, Administrateur des hôpitaux, 1^{ère} classe, 8^{ème} échelon, est nommé Directeur de l'administration et des finances du Centre hospitalier régional de Banfora ;
- Monsieur Toukoumno **KIENDREBEOGO, Mle 55 746 Y**, Administrateur des services financiers, 1^{ère} classe, 4^{ème} échelon, est nommé Directeur de l'administration et des finances du Centre hospitalier régional de Dori ;
- Monsieur Sogohoun **KOITA, Mle 204 849 H**, Administrateur des hôpitaux, 1^{ère} classe, 4^{ème} échelon, est nommé Directeur de l'administration et des finances du Centre hospitalier de la régional de Dédougou ;
- Monsieur Domontilé Firmin **SOME, Mle 95 854 E**, Administrateur des hôpitaux, 1^{ère} classe, 5^{ème} échelon, est

- nommé Directeur de l'administration et des finances du Centre hospitalier de la régional de Gaoua ;
- Monsieur Issa **ILBOUDO, Mle 213 867 E**, Administrateur des hôpitaux, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est nommé Directeur de l'administration et des finances du Centre hospitalier de la régional de Ouahigouya ;
 - Monsieur Iréné Edmond **ZAGRE, Mle 51 312 N**, Administrateur des hôpitaux et des services de santé, 1^{ère} classe, 4^{ème} échelon, est nommé Directeur de l'administration et des finances du Centre hospitalier régional de Tenkodogo.

AU TITRE DU MINISTERE DE L'ENERGIE, DES MINES ET DES CARRIERES

- Monsieur Bourahima **NABI, Mle 212 594 V**, Conseiller des Affaires économiques, 1^{ère} classe, 4^{ème} échelon, est nommé Directeur général des études et des statistiques sectorielles ;
- Monsieur Leban Marc **DABIRE, Mle 207 633 E**, Juriste, 1^{ère} classe, 4^{ème} échelon, est nommé Directeur de la Règlementation, de la production minière et des statistiques ;
- Monsieur Dramane **TRAORE, Mle 244 973 E**, Conseiller en sciences et techniques de l'information et de la communication, 1^{ère} classe, 1^{er} échelon, est nommé Directeur de l'information et de la communication en énergie et efficacité énergétique ;

- Monsieur Athanase **BOUDA**, **Mle 104 686 E**, Ingénieur géologue, 1^{ère} classe, 5^{ème} échelon, est nommé Directeur des exploitations minières, artisanales et semi-mécanisées.

III.2. NOMINATION DANS LES CONSEILS D'ADMINISTRATION

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ECONOMIE VERTE ET DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le Conseil a adopté un décret portant nomination des personnes ci-après, Administrateurs au Conseil d'administration de l'Office national des aires protégées (OFINAP) pour un premier mandat de (03) ans :

Au titre du ministère de l'Economie, des finances et du développement :

Monsieur Assonsi **SOMA, Mle 212 283 U**, Conseiller en aménagement du territoire et du développement local ;

Au titre du ministère de l'Agriculture et des aménagements hydrauliques :

Monsieur Boubacar **BARRY, Mle 31 903 P**, Ingénieur de conception en vulgarisation agricole ;

Au titre du personnel de l'office :

Monsieur Jean Roger **OUEDRAOGO, Mle 25 372 G**, Assistant des eaux et forêts.

Le Ministre de la Communication et des Relations avec le Parlement,
Porte-parole du gouvernement,

Rémis Fulgance DANDJINOU